

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
ANNEE 2017
DOSSIER N°**

1. Identité du demandeur

Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme.

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au demandeur indiqué ci-dessous.

Vous êtes un particulier Madame Monsieur

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Vous êtes une personne morale

Dénomination :

Raison sociale :

N° d'inscription :

Type de société (SA, SARL,...) :

Représentant de la personne morale :

Madame

Monsieur

Nom :

Prénom :

2. Terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Localisation du terrain :

Superficie :

Situation juridique :

Titre Foncier Définitif

Oui

Non

Si Oui, veuillez indiquer TF N° :

Certificat d'Inscription

Oui

Non

Autres :

3. Bureau d'Etudes du Projet

Le recours à un bureau d'étude **agréé** est **obligatoire**. **Cachet**

Nom du Bureau D'Etudes :

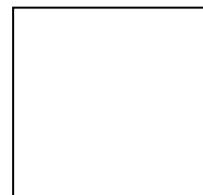
Nom de l'architecte :

Prénom :

Téléphone :

Adresse électronique :

N° d'inscription :



N° d'inscription sur le tableau de l'ordre :

4. Natures des Travaux et Destination

Natures des Travaux

- Construction neuve
- Extension de construction existante
- Surélévation

Destination

- Habitation, nombre de logement :
- Industrie
- Commerce
- Bureaux
- Autres :

5. Densité de construction

C.E.S (2) maximum autorisé pour la zone :

C.E.S. projeté :

C.O.S (3) maximum autorisé pour la zone :

C.O.S. projeté :

Surface couverte du projet :

Coût de construction au m² hors-œuvre :

6. Engagement du Demandeur

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.

Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le Code de l'urbanisme.

Fait à Djibouti, le
Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Le dossier de Permis de Construire doit comporter les pièces 1 à 9 mentionnées sur la notice explicative.

Il est formellement interdit d'entreprendre la réalisation du projet de construction avant l'acquittement des taxes et redevance sur le Permis de Construire. A l'encontre de cette mention l'intéressé se verra refuser la délivrance de l'Attestation de Conformité Electrique ainsi que le Certificat de Conformité Générale.

N.B : Tout dossier incomplet sera refusé

(1) : Loi n° 53/AN/83, articles 1 ; 14 ; et 15

(2) : C.E.S : Coefficient d'Emprise au sol (rapport de la surface bâtie au sol à la surface de la parcelle).

(3) : C.O.S : Coefficient d'Occupation du sol (rapport de la surface bâtie à la surface de la parcelle).